



ORGANISATION REGIONALE ANTIDOPAGE AFRIQUE ZONE II et III

Benin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo

PROCES VERBAL DE LA 15EME REUNION DU CONSEIL DE L'ORGANISATION REGIONALE ANTIDOPAGE AFRIQUE ZONE 2ET3 DAKAR, LE 03 JUIN 2022

Présents :

- Dr. Emanuel Passos (Cap Vert)
- Mme. Djené Keita (République de la Guinée)
- M. Gregorio Badupa (Guinée Bissau)
- Dr. Samba Souleymane Coulybali (Mali)
- Dr. Mohamed Diop (Senegal)
- Me. Agano Kodzo Dogbéda (Togo)
- M. Thomas Howard May (AMA)
- Mme. Angela Ramirez (AMA)
- M. Sameh Elray (AMA)
- M. Issoufou Aliou (ORAD)

Excusés

- M. Allognikou Armel Oreol (Benin)
- Dr. Sere Ibrahim (Burkina Faso)
- Pr. Constant Antoine Roux (Côte d'Ivoire)

Absent :

- Dr. Adamou Tchiouake (Niger)

L'Organisation Régionale Antidopage (ORAD) Afrique Zone 2 et 3 a tenu sa 15^{ème} réunion du Conseil le 03 juin 2022 à Dakar au Sénégal.

La cérémonie d'ouverture, présidé par M. **Matar Ba**, Ministre des Sports du Sénégal, a vu la présence des représentants de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), la représentante de la CONFEJES, des cadres centraux du Ministère des Sports du Sénégal, et des membres de l'Organisation Nationale Antidopage (ONAD) du Sénégal.

Après le mot de bienvenue de Dr. Mohamed Diop, Président de l'ORAD Zone 2 et 3, la parole a été donnée à M. Tom MAY Directeur des Relations ONAD/ORAD de l'AMA, et enfin à Monsieur le Ministre des Sports du Sénégal pour le discours d'ouverture.

La réunion a débuté après une brève suspension de séance pour permettre aux invités de se retirer. Les travaux se sont déroulés suivant le programme établi.

Adoption de l'ordre du jour et des dernières notes de discussions

L'ordre du jour de la réunion a été adopté après examen par les Représentants des Pays Membres (RPM) des 06 (six) pays présents, constituant le quorum.

Le procès-verbal de la 14ème réunion du conseil, et ceux des réunions virtuelles, ont été passés en revue par le Président et le Secrétaire Permanent.

Rapport du Président

Dans son rapport, le Président de l'ORAD, Dr. Mohamed Diop, a tenu tout d'abord à féliciter le Secrétaire Permanent pour les progrès accomplis, et à remercier le Niger pour tous les efforts continus qui ont permis d'améliorer le cadre et les conditions de travail du Secrétaire Permanent. Il s'est ensuite appesanti sur les points suivants :

- De la Communication :

Le Bureau a diffusé les informations et les communications de l'AMA aux membres du Conseil à travers des mails appels téléphoniques pour sensibiliser les pays membres sur les développements dans le programme mondial antidopage ainsi que les plans de l'ORAD à cet égard. Malheureusement, peu de réponses parviennent au Secrétaire Permanent. Les ACD et les membres du comité de la Gestion des Résultats ont reçu les informations nécessaires dans le but de renforcer leurs capacités pour faire face aux nouvelles mutations de leurs procédures respectives.

- Du Protocole d'entente de la Bourse des Contrôles :

Les protocoles d'entente liés à la Bourse des Contrôles de l'AMA ont été finalisés et signés, et les missions de contrôle dans les 10 pays membres se poursuivent normalement.

- Des Contributions des Pays Membres :

Malgré le suivi effectué auprès des pays membres, l'ORAD2et3 a enregistré un très faible taux de contributions financières.

La situation se présente comme suit ; le Burkina Faso et le Sénégal sont les deux pays membres à jour, le Cap Vert (2018), le Mali (2019), la Côte d'Ivoire (2017), la Guinée, la Guinée Bissau, le Bénin et le Togo n'ont jamais contribués.

- De la Coopération :

Il est nécessaire de mentionner le progrès accompli par le Secrétariat Permanent concernant la coopération avec les Fédérations Internationales (FI), les Agences de contrôles, les ONAD, les ORAD et les Organisations responsables de grandes manifestations

- Des difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées par le Bureau de l'ORAD sont similaires à celles relevées durant les réunions précédentes. Elles concernent principalement :

-La soumission difficile et tardive des documents requis pour la Bourse des Contrôles de l'AMA, comme l'évaluation des risques et le plan de répartition des contrôles. Cependant, il faut noter un progrès significatif cette année vu que tous les 10 pays membres ont finalisé et

soumis ces documents dans les délais nécessaires, et que les missions de contrôles ont commencé dans 8 pays membres

-L'insuffisance du budget due au non-paiement des contributions financières des pays membres. Cette situation rend pratiquement impossible l'organisation et le maintien des activités propres à l'ORAD.

- Les suggestions :

Compte tenu de ces défis, le Bureau sollicite :

- Des Représentants des Pays Membres, plus de proximité avec les acteurs de la lutte antidopage de leur pays respectif (ONAD, ACD, Agents d'éducation, CGR), ainsi que plus de réactivité avec le Bureau de l'ORAD
- Des pays Membres, le versement effectif de leur contribution à l'ORAD
- Du Conseil, l'instauration de vidéoconférences périodiques, avec le soutien de l'AMA, ce qui permettra aux RPM d'échanger sur les enjeux et défis de l'ORAD en dehors des réunions du Conseil.

Rapport du Bureau

Le Secrétaire Permanent de l'ORAD par le biais de ce rapport a résumé le niveau d'achèvement du Plan opérationnel 2022, et a fourni un bilan de la Bourse des Contrôles 2021 – 2022.

Du niveau d'achèvement du plan opérationnel 2022, à travers les objectifs spécifiques opérationnels, nous avons ;

- Volet éducation : 100% des objectifs ont été atteints avec 05 activités menées au Togo du 22 au 23 juin 2021, au Niger du 24 décembre 2021 au 02 janvier 2022, au Burkina du 26 octobre au 07 novembre 2021, au Cap Vert et avec la CONFEJES
- Volet soutien aux programmes nationaux des pays membres : en 2021 dans le cadre de la bourse des contrôles de l'AMA, le niveau de réussite était de 90%, car seule, la Guinée n'avait pas effectué des contrôles. Cependant, en 2022, ce niveau est de 100%, car tous pays sont éligibles à la bourse et les missions se poursuivent normalement.

Dans le cadre du renforcement des capacités du personnel technique, le niveau de réussite est de 10%, puisque seul le Cap Vert a organisé une session de formation pour ses ACD.

- Volet viabilité de l'ORAD : aucun progrès n'a été enregistré sur les objectifs spécifiques sur l'organisation de la réunion consultative avec les Ministres et Présidents des CNO, et les contributions des pays membres à l'ORAD, malgré l'envoi des factures aux pays membres.

- Volet réunion statutaire annuelle : malgré la situation de la pandémie, la 15eme réunion du Conseil s'est tenue à Dakar avec 06 pays (Cap vert, Mali, Guinée, Guinée Bissau, Sénégal et Togo), 03 pays excusés ; et 01 absent (Niger)
- Volet communication : il faut noter une évolution significative, car tous les procès-verbaux sur les réunions du Conseil et les réunions virtuelles sont transmis aux CNO pour leur permettre de mieux comprendre les activités de l'ORAD afin d'obtenir un soutien accru aux ONAD. Les sportifs, les membres du personnel d'encadrement, les ACD et les membres des comités techniques sont informés sur la lutte contre le dopage à chacun des événements organisés avec la collaboration de l'ORAD.

Le niveau d'achèvement du Plan opérationnel 2022 est plus que satisfaisant. Cependant, des efforts supplémentaires doivent être consentis pour améliorer les objectifs qui n'ont pas connus de réussite.

Du Bilan de la Bourse des Contrôles 2021 – 2022, il ressort clairement un progrès significatif dans la soumission des documents pour l'évaluation des risques, et les plans de répartition des contrôles des pays. Ce qui a permis à l'ORAD de mettre en place le Plan de répartition des contrôles de la zone dans le délai prévu. Aussi, il faut noter qu'en 2021, 9 sur les 10 pays membres ont effectué les Contrôles, et en 2022, 10 sur les 10 pays membres sont en mesure d'effectuer les contrôles. Les formulaires de contrôle du dopage ont été intégrés dans ADAMS et le suivi avec le laboratoire se poursuit normalement.

Rapports des Pays Membres

Sur ce point, les six (6) pays présents, Cap Vert, Mali, Guinée, Guinée Bissau, Sénégal et Togo ont présentés leurs rapports d'activités.

Le Mali, la Guinée, la Guinée Bissau ont effectué des séances de sensibilisations et des contrôles dans le cadre de la Bourse des Contrôles de l'AMA. Les RPM ont exprimé un besoin fort de recevoir du soutien de la part des Ministères responsables du Sport ainsi que des Comités nationaux olympiques pour être en mesure de développer et mettre en place un programme indépendant, efficace et conforme au Code mondial antidopage.

Au Togo, le Comité de Lutte contre le Dopage a organisé une session de formation à l'intention des Présidents et Secrétaires généraux des fédérations sportives et les institutions rattachées au Ministère des Sports. Cette formation a été animée par le Secrétaire Permanent de l'ORAD du 22 au 23 juin 2021 à Lomé. Des contrôles ont été effectués dans le cadre de la bourse de l'AMA. Enfin, le Togo a soumis en 2022 un projet régional au fond de lutte contre le dopage de l'UNESCO.

Le Sénégal a organisé plusieurs activités de sensibilisation, de formation sur la gouvernance, des rencontres d'échanges avec le Comité National Olympique et le Ministère en charge du Sport. Un groupe de jeunes pour la sensibilisation sur le dopage dénommé Génération 2026 tient périodiquement des activités sur le dopage. Des contrôles dans le cadre de la bourse et avec des organisateurs d'évènements sportifs majeurs ont été effectués. Le besoin reste toujours d'avoir un budget indépendant et un staff permanent pour gérer les activités de l'ONAD à temps plein. C'est le lieu de remercier l'Etat du Sénégal pour avoir payé les contributions à l'AMA jusqu'en 2029 et tous les arriérés de contributions à l'ORAD jusqu'en 2021

Le Cap Vert a animé un programme riche en activités financé par le gouvernement et les partenaires. Le programme s'est focalisé sur La promotion de l'éducation basée sur les valeurs, L'organisation des sessions de sensibilisation à travers toutes les îles, Le maintien d'un programme de contrôles en et hors compétition sur fonds propre, la signature de plusieurs conventions de partenariats avec des institutions et des municipalités, l'accroît de La visibilité et crédibilité du travail de l'ONAD. Le Cap Vert a aussi mis en œuvre un projet d'éducation approuvé par l'UNESCO.

Après ces présentations, le Président de l'ORAD a félicité les pays pour leur dynamisme et leur engagement pour la cause et les a invités à redoubler d'efforts.

Mise à jour de l'AMA

Le Responsable du Bureau Afrique de l'AMA, M. Sameh Elray, a présenté une mise à jour sur les développements du programme mondial antidopage et les activités de l'AMA. Il a informé les participants sur la réunion du Comité Exécutif et du Conseil de Fondation de l'AMA tenue au Caire, en Egypte, et les décisions importantes qui y ont été prises. Il a présenté un aperçu général sur le nouveau Questionnaire pour la Conformité au Code (QCC) qui est soumis à chaque signataire, et que les pays membres recevront en 2023.

La présentation s'est d'abord appesantie sur la situation des contributions financières des pays membres de l'ORAD à l'AMA, situation qui n'a guère évoluée, car plusieurs pays ne sont toujours pas à jour. Au moment de la présentation, seulement 2 pays membres de l'ORAD (Cap Vert et Cote d'Ivoire) avaient payés la totalité de leurs contributions financières à l'AMA. Enfin, il a félicité le Secrétaire Permanent l'ORAD2et3, Monsieur Issoufou Aliou pour son travail.

Examen et approbation des documents stratégiques de l'ORAD

Le Plan Stratégique 2022 – 2025 et la Politique de Conformité de l'ORAD ont été présentés par le Secrétaire Permanent aux membres à travers ses différents axes qui sont :

Pour le Plan Stratégique 2022 – 2025 :

- La vision, la mission et les valeurs fondamentales
- Les objectifs stratégiques :
 - + Conformité au Code Mondial Antidopage
 - + Mise en place de programmes de contrôles du dopage
 - + Mise en place des programmes d'éducation et de sensibilisation
 - + Mise en place d'une stratégie de communication
 - + L'assurance de la viabilité de l'ORAD

Pour la Politique de Conformité :

- Les responsabilités du Conseil de l'ORAD
- Conditions pour être Membre de l'ORAD
- Les cas de violations de la Politique de Conformité de l'ORAD
- Procédure de déclaration de non-conformité, avertissement, suspension et exclusion d'un Pays Membre

Les présentations ont été suivies par des discussions qui ont permis d'apporter des amendements selon les suggestions des RPM et d'adopter les deux documents à l'unanimité.

Discussion sur la voie à suivre pour l'ORAD

Ces échanges ont porté sur les points suivants :

- Manque de réactivité
- Paiement des contributions annuelles
- Programmes nationaux des pays membres

Le Président de l'ORAD a fait remarquer que tous ses points inscrits ont fait l'objet de discussion durant toute la journée, l'important, est d'identifier les voies et moyens pour changer la situation actuelle pour plusieurs pays, en dotant chacun d'un programme antidopage.

Les RPM ont convenu que l'adoption du nouveau Plan Stratégique et de la Politique de Conformité leur permettront de sensibiliser les autorités nationales sur l'importance du soutien des programmes nationaux antidopage, ainsi que du respect des obligations envers l'ORAD et l'AMA.

Prochaine réunion

Le Cap Vert s'est proposé d'accueillir la prochaine réunion du Conseil entre fin mai et début juin 2023, tout en laissant la possibilité à d'autres pays membres de présenter leur candidature pour accueillir la réunion, s'ils souhaitent.

Le Secrétariat Permanent restera en contact avec le RPM du Cap Vert et l'AMA pour les dispositions formelles

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a conclu les travaux par des mots de remerciements, et souhaiter un bon retour aux participants avant de lever la séance.

RAPPORTEUR

Issoufou Aliou

PRESIDENT DE SEANCE

Dr. Mohamed Diop

